

ATTESTATION

RC PROFESSIONNELLE

POLICE : RCP0281
**SAS EQUATIS ET ASSOCIES
 4 RUE DU SERGENT HOFF
 75017 PARIS**

M. Sylvain RIVET, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une police d'assurance le garantissant, lui-même ainsi que ses salariés, dans la limite de ses Dispositions Générales, Conventions Spéciales et Dispositions Particulières, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant leur incomber en raison des dommages immatériels causés aux tiers du fait des activités mentionnées ci-dessous :

ACTIVITE	MONTANT DE LA GARANTIE	PERIODE DE GARANTIE
INTERMEDIATION EN ASSURANCE , telle que régie par les articles L.511-1 et suivants du Code des Assurances.	5.257.000 € par sinistre et par année d'assurance * Si ce montant venait à être épuisé, CGPA accordera gratuitement une reconstitution de 2.000.000 € sur l'exercice concerné.*	Du 01/03/2020 Au 28/02/2021
INTERMEDIATION EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT - IOBSP , telle que régie par les articles L.519-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.	5.257.000 € par sinistre et par année d'assurance * Si ce montant venait à être épuisé, CGPA accordera gratuitement une reconstitution de 2.000.000 € sur l'exercice concerné.*	Du 01/03/2020 Au 28/02/2021
DEMARCHAGE BANCAIRE - DB , telle que régie par les articles L.341-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.	5.257.000 € par sinistre et par année d'assurance	Du 01/03/2020 Au 28/02/2021
INTERMEDIATION EN TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE , telle que régie par la loi 70 – 9 du 02 janvier 1970 et le décret n° 72 – 678 du 20 juillet 1972.	1.577.000 € par sinistre et par année d'assurance	Du 01/03/2020 Au 28/02/2021
RESPONSABILITE CIVILE CYBER	350.000 € par sinistre et par année d'assurance	Du 01/03/2020 Au 28/02/2021

ACTIVITE	Par sinistre	Par année d'assurance	PERIODE DE GARANTIE
CONSEIL EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS , telle que régie par les articles L.541-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.	1.577.000 €	2.103.000 €	Du 01/03/2020 Au 28/02/2021

Fait à Paris, le 30 Décembre 2019

**Sylvain RIVET
 Le Directeur Général**


La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur